

©Thierry, Débonnaire



METTRE EN ŒUVRE LES PROMESSES, RÉPONDRE AUX ATTENTES : UN CHALLENGE À RELEVER

Monsieur le Président de la République, Mesdames et Messieurs les Ministres, peut-on espérer que vous ferez de la santé mentale et de la psychiatrie cette grande cause nationale que nous attendons ? Nous avons 5 ans devant nous. Comme nos prédécesseurs depuis presque 60 ans, nous allons reprendre notre bâton de pèlerin pour faire comprendre les enjeux de la prévention, rappeler qu'une personne sur 4 souffrira de troubles psychiques à un moment de sa vie, qu'un jeune sur 3 souffre d'un trouble de santé mentale, que 75% des troubles psychiques se déclarent avant 25 ans, et que nous sommes plus de 4,5 millions d'aidants à accompagner, trop souvent seuls, un proche vivant avec des troubles psychiques sévères. Notre [baromètre 2022](#) viendra éclairer ces enjeux. Nous comptons sur vous.

Nous attendons de ce gouvernement beaucoup plus qu'un autre regard : une volonté, chaque jour renouvelée, de rendre effectifs les droits pour les personnes malades et/ou handicapées psychiques - accès aux soins, aux compensations, au logement, à l'emploi, à l'éducation. Nous attendons que les lois, les décrets, leur portent une attention citoyenne en mettant fin aux préjugés, qui trop souvent encore enferment et condamnent.

Comment penser le répit des aidants sans interroger la politique de l'autonomie ? Nous rappelons, avec nos [partenaires](#), que la politique du handicap ne peut se limiter à un seul ministre mais doit être pleinement intégrée dans les politiques menées par chaque ministère pour que la vie quotidienne des personnes handicapées puisse effectivement changer et que la charge qui repose sur les aidants soit ainsi allégée.

Quant à la santé, une fois sorti du diagnostic qu'elle va mal et qu'il y a urgence, quelles décisions, quels arbitrages seront pris ? La psychiatrie ne peut se "soigner" sans ses parties prenantes. Les usagers et leurs proches seront présents. Ils attendent un service public de la santé mentale et de la psychiatrie innovant, intégrant les fonctions de soin et de recherche, et s'appuyant, dans une logique inter-partenariale, sur les acteurs du social et du médicosocial pour promouvoir une bonne santé mentale pour tous. Les pairs-aidants y ont leur place, nous en parlerons dans notre [colloque](#) du 8 juin.

La déstigmatisation reste notre credo. Merci à ceux qui, pour [Psycyclette](#), vont rouler sur les routes de France pour combattre les préjugés. Leurs coups de pédale pour interpellier les élus renforcent nos discours. Nous leur souhaitons un bel accueil dans les villes et villages qu'ils vont traverser.

■ **Marie-Jeanne Richard, Présidente**

Baromètre Unafam 2022 : zoom sur les frères et sœurs

L'Unafam réalise pour la 3ème année consécutive son [Baromètre](#) pour révéler la réalité du quotidien des familles et personnes concernées par les troubles et le handicap psychiques. 2022 est une année particulière où la présidentielle et les législatives vont transformer le paysage politique français et nous amener à porter nos combats auprès de nouveaux interlocuteurs. Le baromètre est un outil très efficace pour qu'ils acceptent de nous rencontrer afin de leur partager nos attentes et nos besoins. C'est pourquoi votre participation est plus que jamais essentielle pour que nous puissions faire entendre durablement votre voix.

Cette année, nous avons choisi de donner davantage la parole aux frères et sœurs, eux aussi directement touchés par l'arrivée des troubles psychiques dans une

famille, à travers un questionnaire spécifique. Nous vous laissons le soin de le partager avec vos enfants et vos petits-enfants qui sont frères / sœurs de personnes concernées.

Nous vous donnons rendez-vous dès à présent pour répondre à notre questionnaire anonyme avant le 17 juin. Cela ne vous prendra pas plus de 10 minutes. Nous avons besoin de vous, tous mobilisés, tous concernés pour retrouver ensemble la force d'avancer !

- ▶ **Vous êtes adhérent** : Rendez-vous [ici](#)
- ▶ **Vous souhaitez mobiliser vos enfants ou petits-enfants** : Partagez-leur [ce lien](#)
- ▶ **Vous êtes vous-même frère ou sœur** : N'hésitez pas, répondez aux deux questionnaires !

L'Unafam dévoile son comparateur pour les élections législatives

Les législatives constituent un temps politique fort : nous allons voter, dans nos territoires, pour nos députés. Ce sont ces représentants élus localement qui porteront nos voix à l'Assemblée nationale dans le cadre de leurs missions de vote de la loi et de contrôle de l'action du Gouvernement. A l'approche des élections 2022, l'Unafam vous donne rendez-vous pour comparer les programmes des partis politiques en matière de santé mentale, de handicap et de psychiatrie. Un kit sera communiqué aux délégations à l'issue du second tour pour sensibiliser les élus de leur circonscription à la santé mentale et à la psychiatrie. [En savoir plus](#)

Assemblée générale 2022

L'Assemblée générale ordinaire (AGO) de l'Unafam aura lieu le vendredi 24 juin 2022 à partir de 9h30 à l'Hôtel Mercure Philharmonie La Villette (216 avenue Jean-Jaurès 75019 Paris). Pour ceux d'entre vous qui ne peuvent se joindre à nous, l'assemblée générale sera retransmise en direct [ici](#). Nous vous présenterons les différents points saillants qui ont marqué la vie de notre association en 2021 et ferons quelques focus sur l'actualité et les projets en cours. Nous avons invité de jeunes psychiatres à ouvrir cette Assemblée générale. Vous allez recevoir une enveloppe contenant votre convocation, la liste des résolutions 2022, le bulletin de vote et les modalités de vote. Le rapport moral et d'activité 2021, le rapport financier 2021 et le budget prévisionnel 2022 sont détaillés dans le hors-série "Un Autre Regard".

Santé mentale et psychiatrie : une délégation interministérielle est nécessaire

Frank Bellivier, intervenu en tant que délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie le 12 mai au colloque des 170 ans de la Société Médico-Psychologique "Une Société pour la psychiatrie, une Psychiatrie pour la société", a plaidé pour un "portage interministériel" des enjeux de la psychiatrie. Nous soutenons pleinement cette position qui va dans le sens des demandes de l'Unafam. Pour une vision intégrée de la santé mentale et de la psychiatrie, une délégation interministérielle est nécessaire. Il est impératif de coordonner les actions de prise en charge de tous les troubles psychiques et de promotion de la santé mentale.

Une nouvelle place pour la prévention au sein des ministères

La prévention semble prendre une nouvelle place dans le champ de la santé avec la nomination de Brigitte

Bourguignon en tant que Ministre de la santé et de la prévention. Les enjeux sont immenses, les soignants épuisés, voire désabusés, quittent un hôpital public en tension dans quasi toutes les disciplines. Nous ne savons pas à l'heure où nous écrivons quelles décisions seront prises concernant la délégation ministérielle à la santé mentale et à la psychiatrie.

Nouveau gouvernement : des attentes fortes pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap

Au sein du Collectif Handicaps, l'Unafam prend acte de la composition du nouveau gouvernement et de la création d'un ministère des Solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées de plein exercice. Elles rappellent néanmoins que la politique du handicap ne peut se limiter à un seul ministre mais doit être pleinement intégrée dans les politiques menées par chaque ministère pour que la vie quotidienne des personnes handicapées puisse effectivement changer. [En savoir plus](#)

Législatives : France Assos Santé lance une grande campagne média

A l'approche du premier tour des élections législatives, France Assos Santé, dont l'Unafam est membre, prend la parole dans les médias pour alerter les élus, les professionnels de santé et les usagers de la santé sur l'urgence de refonder notre système de santé. Les associations amènent des propositions concrètes pour améliorer le système de santé et donner un nouveau souffle à la démocratie en santé. En Métropole, deux annonces ont été diffusées le 30 mai dans la presse quotidienne régionale et seront publiées le 3 juin dans Le Monde et le Parisien, puis le 5 juin dans le JDD. En Outremer, des messages seront diffusés en radio, sur les stations locales jusqu'au 5 juin. [En savoir plus](#)

Troubles addictifs : une enquête sur les besoins des proches

Acquérir des connaissances autour de l'addiction peut permettre aux patients, mais également à leur entourage, de mieux appréhender ce trouble. L'entourage est souvent insuffisamment informé. Pour recueillir les principaux questionnements des aidants concernant le trouble addictif et les informations qui leur semblent nécessaires afin de mieux soutenir leur proche, la Fédération Addiction participe au lancement d'un questionnaire. De cette enquête découleront la mise en place d'un programme d'éducation thérapeutique spécifique pour l'entourage puis la rédaction d'un ouvrage de self-help pour les aidants adaptés aux besoins identifiés par ceux-ci. [En savoir plus](#)

Focus

"La faim des fous" en accès libre

En 2017, l'Unafam soutenait le film "La Faim des fous", qui raconte comment 45 000 patients sont littéralement morts de faim entre 1940 et 1945 dans des hôpitaux psychiatriques français. Cet épisode tragique a désormais sa place dans notre Histoire. Franck Seuret, journaliste et réalisateur du film, a souhaité mettre le film en accès libre ce 8 mai 2022, 77 ans jour pour jour après la

fin de la seconde guerre mondiale. Rappeler l'histoire des "internés" morts de faim invite à questionner l'acceptation des vulnérabilités dans le monde d'aujourd'hui, les discriminations dont sont encore victimes les personnes les plus fragiles. En temps de crise, économique, sociale ou climatique, elles sont les premières à payer les pots cassés. De leur vie, parfois. [Voir le film](#)

Colloque Recherche Unafam 2022 : pleins feux sur la pair-aidance

Le Colloque Recherche Unafam 2022 aura lieu le 8 juin 2022 de 9h à 17h. Il aura pour thème "La pair-aidance : une pratique en plein essor". Les pairs aidants représentent la quintessence du rétablissement, avec une valeur sociale remarquable puisque l'expérience vécue renverse le stigmate en devenant utile. Ce colloque présentera les points de vue, les travaux, les difficultés et les ambitions des pairs aidants et des patients eux-mêmes, mais aussi de leurs partenaires : les soignants, les travailleurs sociaux, les familles, les formateurs, et les chercheurs. Cette journée aura lieu en distanciel. Les inscriptions sont gratuites mais obligatoires via [ce lien](#).

Psycyclette : décollage imminent !

Plus que quelques jours avant le top départ de la 8e édition de Psycyclette (6-13 juin 2022) ! Notre randonnée cyclotouriste à vélo contre les idées reçues à travers la France avec des personnes vivant avec des troubles psychiques, des soignants, des bénévoles et des cyclotouristes avertis rassemblera cette année plus de 150 psycyclistes qui iront à la rencontre des habitants de chaque ville traversée pour parler de leur initiative et briser les tabous sur les maladies psychiques à travers des manifestations festives. Deux équipes se rejoindront à Paris le 13 juin à Paris après avoir quitté successivement Rouen et Tours, pendant qu'une troisième boucle ralliera Gap à Monaco. Les équipes arrivées à Paris sont invitées à la grande soirée du Psychodon qui sera retransmise en direct sur C8 le 13 juin. [En savoir plus](#).

Psychodon : participez au challenge #cquoitnmood !

L'Unafam soutient le challenge #cquoitnmood. Pour participer, jusqu'au 13 juin, postez une vidéo/photo où vous dites comment vous vous sentez avec un dessin de cette émotion dans la main avec le hashtag #cquoitnmood et taguez le Psychodon pour montrer votre mobilisation pour la santé mentale ! Et la soirée du 13 juin à l'Olympia, retrouvez Yannick Noah, parrain du Psychodon, et tous les artistes invités, des mécènes et des associations du champ de la santé mentale sur scène pour briser les tabous qui pèsent sur les maladies psychiques. Cette édition sera également diffusée à la télévision, sur les chaînes C8 et CSTAR. La billetterie est d'ores et déjà ouverte, accessible [ici](#).



Pour en savoir plus, suivez-nous : [Facebook](#), [Twitter](#), [LinkedIn](#), [Instagram](#)

Agenda

Hello Handicap by Korian

1-3 juin

Salon de recrutement en ligne

[En savoir plus](#)

RU et certification : agir pour la qualité des soins

1er juin - en ligne

France Assos Santé

[En savoir plus](#)

Inclusiv'Day

3 juin - Paris La Défense Arena

Groupe Les Echos Le Parisien

[En savoir plus](#)

Quels habitats pour les personnes en situation de handicap psychique ?

10 juin - Quimper

Unafam Bretagne

[En savoir plus](#)

Nuit du handicap

11 juin - France

[En savoir plus](#)

▪ Foire aux questions Service Social ▪

Ma fille souhaite partir seule en vacances, existe-t-il des séjours organisés où elle pourrait bénéficier d'un encadrement sécurisant ? Mme FI (49)

En effet, de nombreux organismes de vacances adaptées proposent des séjours touristiques à destination des personnes concernées par les troubles psychiques. Ces séjours sont constitués de petits groupes de vacanciers encadrés par des accompagnateurs garants de la sécurité et du bien-être des participants.

Les organismes de vacances adaptées sont soumis à des obligations définies par la loi. L'article 48 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, a introduit des dispositions en matière de séjours de vacances pour adultes handicapés afin de garantir la qualité et la sécurité des prestations offertes lors de ces séjours. Ces dispositions sont aujourd'hui codifiées à l'article L 412-2 du code du tourisme.

Ainsi, pour pouvoir exercer leur activité, ces organismes doivent être titulaires de l'agrément "Vacances Adaptées Organisées", disposer d'une immatriculation tourisme obligatoire pour tous les agents de voyages et déclarer les séjours auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) du territoire concerné.

■ Lydia Bardin - Assistante sociale
région hors Île-de-France
01 53 06 30 91 - lydia.bardin@unafam.org

▪ Le service écoute-famille vous recommande ▪

[Comment devient-on pair-aidant ?](#) et [La pair-aidance en santé mentale](#)

Pour la Psychiatrie du soleil (chaîne d'information pédagogique sur la santé mentale et les troubles psychiques de l'AP-HM - hôpitaux universitaires de Marseille), Sabrina Palumbo-Gassner, coach, auteure et pair-aidante en santé mentale, témoigne de comment et pourquoi s'investir dans la pair-aidance a été, pour elle, la suite logique après son rétablissement.

▪ Formations pour les aidants ▪

► Mieux accompagner un proche souffrant de schizophrénie

11 juin 2022 : Lyon (69)

25 juin 2022 : Alès (30)

2 juillet 2022 : Vichy (03) ou Aurillac (15)

9 juillet 2022 : Bourgoin-Jallieu (38)

► Adapter sa communication avec un proche souffrant de troubles bipolaires

10 juin 2022 : Dijon (21)

11 juin 2022 : Strasbourg (67) ; Le Puy en Velay (43)

24 juin 2022 : Aix-en-Provence (13)

25 juin 2022 : Baratier (05)

► Atelier d'entraide PROSPECT

4, 11 et 12 juin 2022 : Clermont-Ferrand (63)

10, 11, 12 juin 2022 : Paris (75)

17, 18, 19 juin 2022 : Nevers (58) ; Avignon (84)

25 juin, 2, 3 juillet : Annecy (74)

8, 9, 10 juillet 2022 : Orléans (45)

► Journée d'information sur la dépression sévère et résistante

10 juin 2022 : Lyon (69)

11 juin 2022 : Marseille (13)

18 juin 2022 : Chatou (78)

